

ZONE DE POLICE DE LA BOTTE DU HAINAUT Route de Mons 74 6470 SAUTIN

## **AVIS**

Conformément à la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, notamment l'article 85, alinéa 2, le Collège de police porte à la connaissance de ses administrés que le Conseil de police s'est assemblé le 30 octobre 2023.

## **SEANCE PUBLIQUE**

- 1. Procès-verbal de la séance du 04/09/2023 : approbation
- 2. Modification budgétaire numéro 2 : décision
- 3. Déclassement de patrimoine : décision
- 4. Approbation de la modification du cadre opérationnel par Monsieur le Gouverneur : information

## **HUIS CLOS**

- 5. Prolongation contrats CALog convention de sécurité routière : décision
- 6. Procédure de mobilité 23-03 Emploi de Cadre de Base au Service Intervention : information
- 7. Procédure de mobilité 23-03 Emploi de niveau C poste de Momignies : information
- 8. Procédure de mobilité 23-03 Emploi de niveau C service ressources humaines :
- décision

La liste des décisions adoptées au cours de cette séance est consultable au secrétariat de la zone de police situé Route de Mons 74 à 6470 SAUTIN du 31 octobre 2023 au 17 novembre 2023, du lundi au vendredi de 0900hr à 1200hr et de 1400hr à 1600hr.

A SAUTIN, le 31 octobre 2023.

Le Chef de Corps,

Vincent MATHY

Le Président,

Jean-François GATELIER